

MAÎTRISER L'OPÉRATION DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE

du cadre juridique à la mise en œuvre opérationnelle - Module 2



DURÉE

1 jour



MODE

En présentiel



DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles



TARIFS

Voir grille tarifaire à la fin du catalogue

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'Opération de Restauration Immobilière (ORI) constitue l'un des outils les plus puissants à la disposition des collectivités pour engager la réhabilitation durable du parc privé dégradé. Sa mise en œuvre requiert toutefois une parfaite maîtrise du cadre juridique, des procédures administratives et des enjeux opérationnels qui l'accompagnent.

Cette formation est organisée en deux modules complémentaires, pouvant être suivis indépendamment ou conjointement.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre par une alternance d'exposés et de rappels de procédures le processus de la restauration immobilière ; partager des exemples d'opérations engagées par les participants (difficultés, échecs, réussites, questions...).

INTERVENANTE



Stéphanie Jacq MOREAU

Avocate spécialisée en droit de l'urbanisme et de l'habitat, cette session permettra aux participants d'acquérir ou de consolider les fondamentaux indispensables à la conduite d'une ORI



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Analyser les points de blocage rencontrés dans leurs opérations
- Sécuriser leurs pratiques au regard du cadre juridique applicable
- Échanger sur les stratégies de conduite des procédures
- Bénéficier du retour d'expérience de collectivités ayant mis en œuvre une ORI
- Identifier les bonnes pratiques permettant d'anticiper les risques et d'optimiser le pilotage des opérations



PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Les participants seront invités à transmettre en amont leurs dossiers, questions ou problématiques afin qu'ils puissent être examinés collectivement lors de la session. À défaut, plusieurs études de cas issues de procédures effectivement accompagnées par Maître Stéphanie Jacq Moreau seront proposées et analysées.

15 PERSONNES MAXIMUM



MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ce module est ouvert à tous les niveaux de pratique. Lors de leur inscription, les participants préciseront leur degré d'expérience (débutant, intermédiaire ou confirmé), permettant à l'intervenante d'adapter le contenu et les échanges aux attentes du groupe.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation.



ACCÈS ET CONTACT

Formulaire d'inscription en ligne : lien sur notre site internet

Ou en envoyant un message à formation@sites-cites.fr

Nous sommes disponibles au 09 72 49 97 04 pour vous accompagner.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. En cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap, merci de prendre contact avec notre équipe.